CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée : 3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE — RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	**3***	4	5	6	7

LU0992627611

Reporting mensuel - 30/05/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Fonds mixte qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 40% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les sources de rentabilité attractives. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)

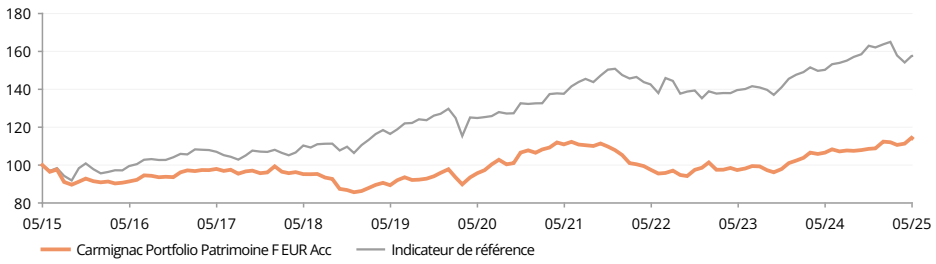

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/05/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
F EUR Acc	7.72	17.51	19.34	14.21	5.53	3.60	1.34
Indicateur de référence	4.85	10.96	26.24	57.61	3.53	4.76	4.65
Moyenne de la catégorie	4.43	10.69	21.21	21.78	3.44	3.92	1.99
Classement (quartile)	1	1	3	4	1	3	4

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
F EUR Acc	7.58	2.67	-8.80	-0.27	13.38	11.24	-10.76	0.54	4.36	1.29
Indicateur de référence	11.44	7.73	-10.26	13.34	5.18	18.18	-0.07	1.47	8.05	8.35

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	6.7	7.1	7.3
Volatilité du benchmark	7.1	6.9	7.9
Ratio de Sharpe	0.4	0.3	0.1
Bêta	0.6	0.7	0.7
Alpha	-0.0	0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	4.3%
VaR de l'indicateur	5.3%

K. Barrett, G. Rigeade, E. Ben Zimra, J. Hirsch

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	43.5%
Taux d'exposition nette actions	36.3%
Sensibilité taux	-0.6
Yield to Maturity (1)	4.4%
Notation moyenne	BBB
Nombre d'emetteurs actions	57
Coupon moyen	3.5%
Nombre d'émetteurs obligations	126
Active Share	83.5%

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 1449M€ / 1645M$ (2)
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 15/11/2013
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 1104M€
VL (part) : 139.44€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024
Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023
Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023
Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(3)

40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 10%
Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

* Pour la part Carmignac Portfolio Patrimoine F EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. (2) Taux de change EUR/USD au 30/05/2025. (3) Jusqu'au 31 décembre 2020, l'indice obligataire était le FTSE Citigroup WGBI All Maturities Eur. Jusqu'au 31 décembre 2021, l'indicateur de référence était composé pour 50% de l'indice MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 50% de l'indice ICE BofA Global Government. Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	43.5%
Pays développés	**33.3%**
Amérique du Nord	26.4%
Asie Pacifique	0.6%
Europe	6.3%
Pays émergents	**10.2%**
Amérique Latine	2.9%
Asie	7.3%
Obligations	39.9%
Emprunts d'Etat pays développés	11.5%
Emprunts d'Etat pays émergents	3.2%
Emprunts privés pays développés	15.4%
Emprunts privés pays émergents	6.1%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	3.6%
Monétaire	8.6%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	8.0%

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	4.6%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	2.6%
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Etats-Unis	Investment grade	2.4%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	2.3%
ITALY CPI FOI EX TOBACCO UNREV	Italie	Investment grade	2.0%
ITALY 1.60% 28/06/2030	Italie	Investment grade	1.9%
UBS GROUP AG	Suisse	Finance	1.9%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	1.8%
MERCADOLIBRE INC	Brésil	Consommation Discrétionnaire	1.7%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	1.5%
Total			**22.7%**

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

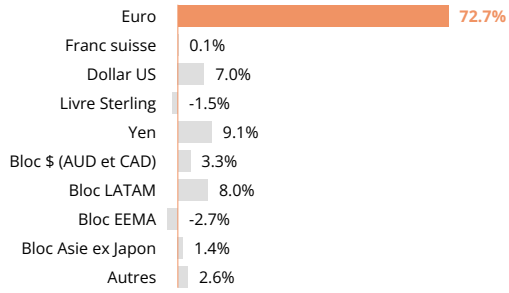

POCHE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

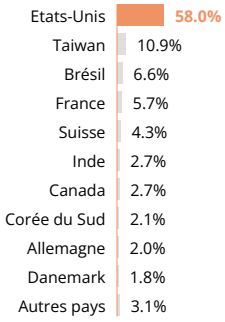

Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE

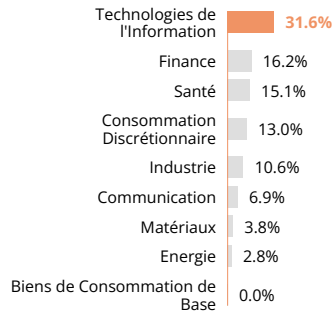

Poids rebasés

EVOLUTION DE L'EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) (1)

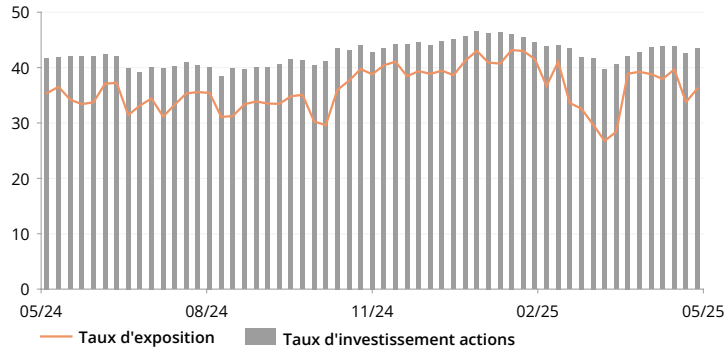

POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

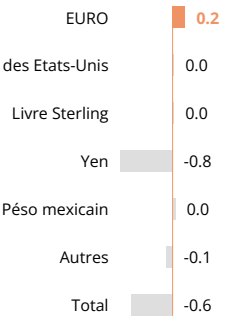

RÉPARTITION SECTORIELLE

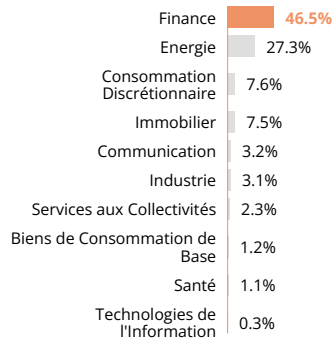

Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN

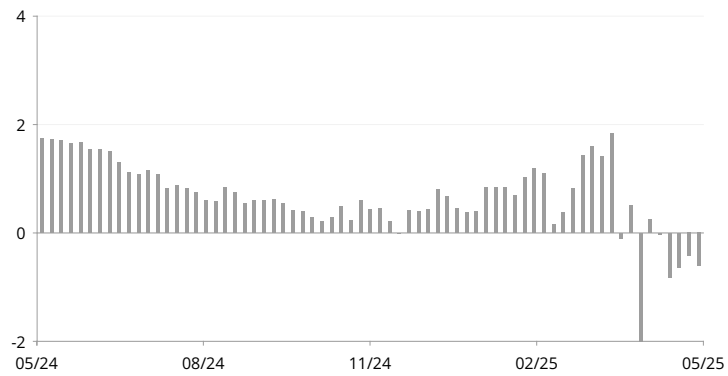

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION

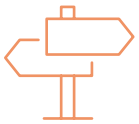

ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Mai a marqué un fort rebond des marchés d'actions mondiaux, effaçant les creux d'avril. Ce regain s'explique par l'apaisement des tensions commerciales (notamment entre les États-Unis et la Chine) et une amélioration du moral des consommateurs.
- Les valeurs de croissance, portées par une saison des résultats positive, ont surperformé sur les marchés d'actions. Aux États-Unis, la croissance des bénéfices a atteint 12,4%, renforçant la confiance des investisseurs.
- En Europe, l'optimisme a également dominé, malgré les tensions sur les négociations commerciales entre les États-Unis et l'Union européenne. Les anticipations de mesures de soutien budgétaire et les révisions à la hausse des bénéfices ont continué de soutenir le sentiment régional, éloignant les craintes de récession.
- Côté obligations, la tendance a été plus contrastée : les marchés obligataires ont souffert des inquiétudes budgétaires américaines et d'une demande faible lors des adjudications aux États-Unis mais aussi au Japon. Cependant, un rebond s'est amorcé en fin de mois, porté par l'apaisement des tensions commerciales.
- Sur le marché des changes, le dollar a connu une évolution en dents de scie : d'abord en baisse, il s'est légèrement repris en fin de mois, reflet de la volatilité persistante liée aux incertitudes économiques et politiques.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds termine le mois en hausse, surperformant son indicateur de référence.
- La sélection de titres actions s'est révélée particulièrement payante dans un contexte plus favorable aux actifs risqués.
- La réallocation vers les valeurs technologiques et l'intelligence artificielle, décidée en avril, a porté ses fruits dès mai. Parmi les principaux contributeurs du mois figurent Nvidia, TSMC et Broadcom.
- Sur le segment obligataire, le crédit a lui aussi bien performé. Par ailleurs, la gestion active de la duration a permis d'atténuer intégralement l'impact de la hausse des taux.
- À l'inverse, la gestion de l'exposition aux actions a légèrement pesé sur la performance, principalement en raison du coût des protections, notamment les options sur indices.
- Enfin, notre positionnement en faveur de l'euro face au dollar a eu un effet neutre sur la performance du mois.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Trump multiplie les concessions dans sa guerre commerciale, mais on observe toujours une forte déconnexion entre les indicateurs avancés plutôt déprimés et les données réelles résilientes. Par ailleurs, de vastes mesures de relance fiscale sont en discussion à la Chambre des représentants, réduisant le risque de récession avant les élections de mi-mandat.
- Dans ce contexte porteur, nous maintenons une exposition significative aux actifs risqués dans le portefeuille, avec une allocation décente sur les actions et des investissements ciblés en crédit et en devises émergentes.
- L'optimisme n'exclut pas la prudence : compte tenu des incertitudes persistantes autour de la guerre commerciale et des desiderata de Trump, nous avons mis en place d'importantes stratégies de couverture via des options sur indices actions.
- Sur les dettes souveraines, nous restons prudents vis-à-vis des États-Unis et de l'Europe. Aux États-Unis, le risque d'une inflation sous-estimée par les marchés nous préoccupe, tandis qu'en Europe ce sont les perspectives de croissance qui pourraient être trop optimistes.
- Des discussions sont en cours sur de nouvelles baisses d'impôt et des mesures de relance, alors même que le DOGE n'a pas réussi à réduire les dépenses publiques. La crédibilité du Trésor américain pourrait donc être questionnée. Nous pensons que les courbes de taux devraient intégrer ce risque par des taux plus élevés, d'où notre duration négative.
- Dans les deux régions, l'endettement élevé appelle à la vigilance, nous amenant à privilégier des stratégies indexées à l'inflation.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

DONNÉES ESG DU FONDS

"Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	156
Nombre d'émetteurs notés	156
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Patrimoine F EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)

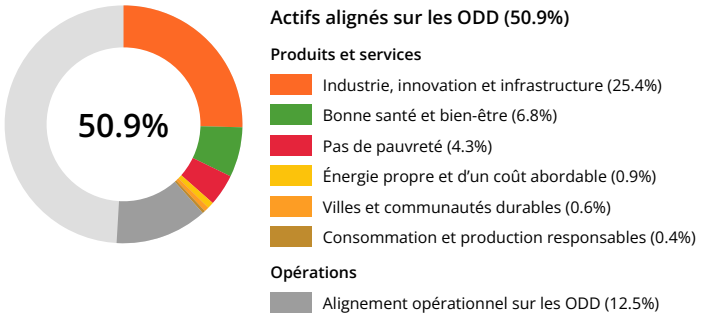

Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.
1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site https://sdgs.un.org/goals.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)

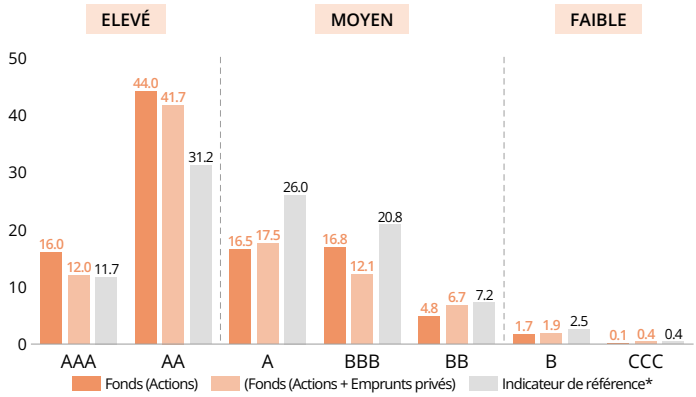

Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 81.4%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
NOVO NORDISK AS	0.8%	AAA
DAIICHI SANKYO CO LTD	0.6%	AAA
KBC GROUP NV	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA
APPLIED MATERIALS INC	0.1%	AAA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	4.2%	AAA
UBS GROUP AG	1.9%	AA
MERCADOLIBRE INC	1.7%	AA
MCKESSON CORP	1.5%	AA
CENCORA INC	1.4%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR index + 40% ICE BofA Global Government index + 20% €STR capitalisé index. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veillez vous référez aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carré de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social , G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
F EUR Acc	15/11/2013	CARPFEA LX	LU0992627611	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.4%	20%	—
Income A EUR	31/12/2014	CPPAAEM LX	LU1163533422	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.81%	0.4%	20%	—
Income F EUR	31/12/2014	CPPAFEM LX	LU1163533778	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.4%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également dûe si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/05/2025. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676
CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1
Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

CARMIGNAC
INVESTING IN YOUR INTEREST

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr